

## Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie  
et des technologies

### **Arrêté n° 2018-225 du 11 juillet 2018 fixant la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines - année 2018**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès des ingénieurs de l'industrie et des mines au corps des ingénieurs des mines;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant ouverture pour l'année 2018 d'un examen professionnel pour le recrutement de deux ingénieurs des mines;

Vu la liste établie le 6 juillet 2018 par le président du jury,

Arrête:

#### Article 1<sup>er</sup>

Est déclaré admis à l'examen professionnel pour l'accès au corps des mines (année 2018):

#### *Liste principale*

M. Johann FAURE.

#### *Liste complémentaire*

Néant.

#### Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 juillet 2018.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le chef du service du Conseil général  
de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,*  
GODEFROY BEAUVALLÉ